

PETITE CAMARGUE Aimargues - Aubord - Beauvoisin - Le Cailar - Vauvert



Les actions communautaires 2014-2020



COMMUNAUTE DE COMMUNE
DE PETITE
CAMARGUE

LES CHIFFRES CLÉS

Réalisations du mandat
8 232 883,16 €



Evolution des dépenses
+ 14,99 %

Evolution des recettes
+ 27,83 %



Budget principal 2019
19 582 984 €

Épargne brute moyenne dégagée
(2016 - 2018)
1 992 829 €



Capacité d'autofinancement
EPCI (2017 - 2018)
+195,84%

SÉCURITÉ POUR TOUS

4 Policiers

1 ASVP



455

mains courantes
par an

849 h

en renfort sur les manifestations
taurines et sportives par an



2016

armement des agents

156 900 €

création du nouveau poste de Police
(achat du local et aménagements)



+ d'équipements

1 nouveau véhicule type 4x4
1 cinémomètre (radar)



212 820 €

budget annuel de fonctionnement



VOIRIE ET

MUTUALISATION



73 kms

de voiries communautaires

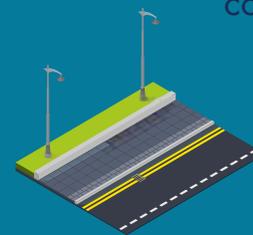
42 344 €

investis dans l'achat de barrières taurines mutualisées sur les 5 communes depuis 2015



1 780 000 €

investis depuis 2014 sur les voiries communautaires



21 414 €

investis dans l'achat de 50 barrières anti voiture bélière Baava mutualisées sur les 5 communes

PARCOURS DE SANTE



100 000 €

investis sur les 5 communes
pour la création de parcours
de santé



Beauvoisin

parcours de santé de 9 ateliers
dans un espace boisé classé
sur une distance de 500 m

Le Cailar

parcours de santé de type fitness de 6 appareils
sur une surface de 600 m²

Aubord

parcours de santé de 13 ateliers
dans une oliveraie communale
sur une distance de 600 m

Aimargues

parcours de santé de type fitness de 3 appareils
sur une surface de 230 m²

Vauvert

projet de parcours de santé
de type fitness de 7 appareils
sur une surface de 300 m²

ECOLE DE MUSIQUE



886 000 €

budget annuel de l'école de musique

Bâtiment ultra moderne

1200 m², 17 salles de cours,
auditorium de 165 places



23

disciplines musicales

Radio Système Rives

installée dans un studio de radio

1 775 148 €

construction de l'école de musique
subventions déduites
(coût total 2 326 500 € HT)

Une fresque géante
graphée par l'artiste

Pyrate



877 élèves,

27 enseignants, 1 directeur,
1 secrétaire, 1 régisseur et 1 gardien

**Accès à tous avec
des tarifs modérés**

RESTAURATION SCOLAIRE



Tarifs 2020

inchangés depuis 2019

1 460 700 €

budget annuel de fonctionnement



1 500

repas par jour

30 %

de produits issus de l'agriculture biologique

30%

de produits issus de circuits courts/locaux

180 000 €

étude pour la construction
de la nouvelle cuisine
centrale

1 portail famille

84% des réservations

1 repas Bio

par semaine



Le coût d'un repas est de 10,40 € (dont 2,51 € de matières premières)
pris en charges à 60% par la Communauté de communes

4,23 € restant à la charge des familles

PORT DE PLAISANCE



Remise à neuf du
système d'amarrage

594 976 €

pour la requalification du port

Creation d'une cale de
mise à l'eau gratuite
et en libre accès pour
tous

Engagements environnementaux

pompe eaux usées, maîtrise des consommations,
gestion des déchets portuaires,
sensibilisation aux écoGESTES



576 nuits

en escales en 2018

Mise en place
de temps de concertation
avec les usagers du port

Obtention du
label
accueil vélo



Panier moyen supérieur
à **50€** par escale

Fréquentation doublée
depuis 2015



ENVIRONNEMENT ET DÉCHETS



31 000 €



Coût vidéo protection des
déchettes Aimargues,
Beauvoisin et Vauvert

174 589.20 €

Coût de la mise aux normes
des quais évitant les chutes

420 enfants

de CM2 ont visité le centre
de tri Valréna de Nimes

**Points d'apports
volontaires verre
décorés par les enfants**



794 467.54 €



investis pour la nouvelle
déchetterie de Le Cailar

Elimination et valorisation des déchets

852 600 € / an

Coût net 2019 (dépenses - recettes)

Actions scolaires



73 classes du CP au CM2 ont été sensibilisées au tri.
Personnalisation de bacs de collectes aux écoles

Taxes stables

GESTION DES

MILIEUX AQUATIQUES

428 438 €

coût des travaux bassin écreteur de crue d'Aubord

**Pas de taxe
GEMAPI
instaurée**

Budget de fonctionnement annuel

757 400 €

2 500 hectares
de zones humides

2 agents
environnementaux



6 mois de piégeage

2000 ragondins capturés afin de
sauvegarder l'équilibre faune/flore



La loi a introduit une compétence en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI), affectée aux communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines ou métropoles dès le 1^{er} janvier 2018.



PLAN CLIMAT AIR

ÉNERGIE TERRITORIAL

35 réunions

organisées depuis 2017
(groupes de travail, forums et
comités de pilotage)



Labellisé

ADEME

**Précurseur
dans le Gard**

18 actions

concrètes dont

**Mise en place de composteurs
partagés en habitat vertical**



**Achat de
gobelets
réutilisables.
Marché
d'impressions
par un éco
imprimeur**

**Démarche
environnementale
au port de
plaisance.
Gestion des milieux
aquatiques.**

**Achat d'un
véhicule
électrique
et de vélos**

**Dématérialisation
des actes et
des Conseils de
Communauté**



**Mise en œuvre du
dispositif Diagnos-
tics Energétiques
Pour Accompagner
la Rénovation
(DEPAR)**

**Audit
énergétique
au siège**

URBANISME

HABITAT FONDS EUROPÉENS

87 000 €

de subvention pour les façades



1 299 484 €

sont déployés pour la convention du
projet de renouvellement urbain

ANRU+

L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

1 190 584 €

investis par l'Europe depuis 2017
pour accompagner la revitalisation
du quartier d'habitat prioritaire
de Vauvert



**Création d'un
service commun
urbanisme**

En 2018

1 493 demandes d'autorisation
d'urbanisme

306 permis de construire

763 déclarations préalables

779 certificats d'urbanisme

DÉVELOPPEMENT

ÉCONOMIQUE EMPLOI



**Création d'un espace
emploi entreprises
en Pôle des Costières**



**4 Zones
économiques**

Aubord, Aimargues, Vauvert Pôle des
Costières et Côté Soleil

plus de 3 000
entreprises installées
sur le territoire

635 150 €

de budget de fonctionnement
annuel du service développement
économique et emploi

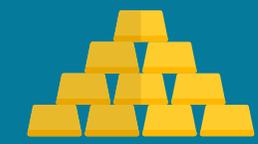
430

personnes accompagnées
dans une démarche de retour à l'emploi
par la référente de parcours FSE

Sommes investies depuis 2002

18 millions €

dont le développement
des zones économiques



MAISON DE LA

JUSTICE ET DU DROIT



1 965

accueils «physiques»

28 400 €

coût net aides déduites du Département

2 099

accueils «téléphoniques»

Activités

176 activités pénales

235 activités civiles

Les moyens humains

3 avocats : généraliste, en droit du travail et de l'enfant, 1 greffière et 1 agent d'accueil



1 554

accès au droit

Locaux mis à disposition pour permettre un accueil permanent spécifique et gratuit



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

*Bureau d'Information Touristique

233 761 € / an

subvention de fonctionnement de
l'Office de Tourisme Coeur de Petite Camargue

6 300 visiteurs
de visu en 2018, dont
2 573 au BIT* de
Montcalm

**1 Office de Tourisme
central à Vauvert**
1 BIT* à Montcalm
1 BIT* à Aimargues

230 000 €

pour la création d'un Bureau d'Information
Touristique (BIT) à Aimargues

**Nombre de demandes
traitées par téléphone et
email**

1677 en 2014
2 538 en 2018

148 153 visites
fréquentation touristique 2018
totale (de visu, web, email,
téléphone)



Offices de
Tourisme
de France

Classement cat III

**84 prestataires
d'hébergement**
en 2018

PETR VIDOURLE CAMARGUE

5 communautés de communes

(dont Pays de Lunel par
convention de partenariat)



50 communes

148 000 habitants sur 840 km²

2019

1 projet de territoire élaboré

2 millions € par an

investis sur les 5 Communautés de
Communes (Gard et Hérault)



26 décembre 2017

création par arrêté préfectoral (après
12 ans sous forme de « Pays »)

**1 conseil de développement
composé de 20 représentants
de la société civile**

Comité syndical :

1 Président, 7 vice-présidents et 44
sièges des représentants issus des
communautés de communes

**5 contrats de territoire
(Europe, Etat, Région/
Département)**



7 Salariés

(Direction, Patrimoine, Tourisme,
Contractualisations et fonds européens)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

145, avenue de la Condamine 30600 VAUVERT
www.petitecamargue.fr - contact@petitecamargue.fr

Suivez-nous sur :



STANDARD SIEGE
04 66 51 19 20

Collecte des déchets
04 66 51 19 21

**Développement éco
emploi/formation**
04 66 51 19 20

**Ecole intercommunale
de musique**
04 66 88 87 40

**Maison de la justice
et du droit**
04 66 88 88 40

Office de Tourisme
04 66 88 28 52

Port de plaisance
04 66 73 34 50

Poste de police
04 66 51 19 99

Restauration scolaire
04 66 51 16 91/92/95

Services techniques
04 66 51 19 31

SPANC Assainissement
04 66 51 19 39

Urbanisme
04 66 51 19 20

